



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1996/362  
21 mai 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

### DIX-SEPTIÈME RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LA MISSION D'OBSERVATION DES NATIONS UNIES AU LIBÉRIA

#### I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport est présenté en application de la résolution 1041 (1996) du Conseil de sécurité, en date du 29 janvier 1996, par laquelle le Conseil a prorogé le mandat de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (MONUL) jusqu'au 31 mai 1996. Le présent rapport rend compte de l'évolution de la situation au Libéria depuis mon rapport du 1er avril 1996 (S/1996/232) et contient des recommandations concernant le rôle futur de la MONUL au Libéria.

#### II. ASPECTS POLITIQUES

2. La détérioration du processus de paix au Libéria au cours des premiers mois de l'année, que je décrivais dans mon dernier rapport, s'est poursuivie, au point que des combats ont éclaté le 6 avril à Monrovia. Dans ma lettre au Président du Conseil de sécurité, datée du 19 avril (S/1996/312), je décrivais le pillage généralisé et le chaos le plus complet en matière d'ordre public qui avait suivi. À part un bref arrêt des hostilités, les combats qui avaient commencé le 6 avril se sont poursuivis, compromettant sérieusement le processus de paix d'Abuja.

#### Genèse de la crise

3. C'est la tentative d'arrestation du général Roosevelt Johnson, dirigeant d'une aile du Mouvement uni de libération du Libéria pour la démocratie (ULIMO-J), qui a mis le feu aux poudres, mais les causes réelles sont beaucoup plus profondes. Les accrochages entre les ailes de l'ULIMO dirigées par Alhaji Kromah et le général Johnson, respectivement, et entre le Front national patriotique du Libéria (NPFL) et le Conseil pour la paix au Libéria (LPC) ont récemment créé des tensions entre les membres du Conseil d'État. De nombreux combattants étant arrivés à Monrovia, soi-disant pour protéger leurs dirigeants, la sécurité dans la ville s'est détériorée. Par ailleurs, le Conseil d'État semblait vouloir s'imposer par des moyens qui étaient contraires à l'esprit de l'Accord d'Abuja, et ce, paraît-il, contre l'avis de certains de ses propres membres. Il a adopté des protocoles en vertu desquels le Gouvernement de transition s'appellerait "le Gouvernement du Libéria" et le Conseil d'État la "Présidence collective". M. Taylor et Alhaji Kromah ont commencé à appeler leurs forces les "forces gouvernementales" lorsqu'ils ont pénétré à Kakata et

Tubmanburg, bastions de l'ULIMO-J, à la mi-mars, prétendant qu'ils aidaient le Groupe de surveillance du cessez-le-feu institué par la CEDEAO (ECOMOG) à maintenir la sécurité dans ces zones. Ces événements ont fait craindre que certains dirigeants libériens ne cherchent à esquiver les arrangements et processus de transition prévus dans l'Accord d'Abuja.

4. C'est dans cette atmosphère volatile que, le 23 mars, à la suite d'affrontements entre groupes rivaux au sein de l'ULIMO-J, le Gouvernement de transition a émis un mandat d'arrêt contre le général Roosevelt Johnson, l'accusant du meurtre d'un homme trouvé mort chez lui. Le général Johnson a refusé de se rendre et, le 6 avril, l'Unité de réaction rapide de la police nationale, appuyée par des forces du NPFL et de l'aide de l'ULIMO dirigée par Alhaji Kromah (ULIMO-K) a tenté de l'arrêter de force. Ils ont été attaqués par les forces du général Johnson appuyées par les combattants des Forces armées du Libéria et du LPC.

5. Des informations détaillées sur les combats figurent à la section III et à l'annexe I du présent rapport.

#### Réunion de la CEDEAO

6. Le Comité des Neuf de la CEDEAO s'est réuni à Accra le 7 mai pour étudier les moyens de faire cesser les hostilités et de réactiver le processus de paix. M. Taylor et le général Kromah, tous deux membres du Conseil d'État, n'ont pas assisté à la réunion, ayant indiqué que le Président du Conseil représenterait le Gouvernement. MM. Boley, Quiah et Tamba Tailor, membres du Conseil, ainsi que le général Roosevelt Johnson et un certain nombre de ministres appartenant au NPFL ont participé à la réunion. Le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), M. Salim Ahmed Salim, mon Envoyé spécial, M. James O. C. Jonah, et mon Représentant spécial, M. Anthony Nyakyi, étaient également présents. Entre-temps, Alhaji Kromah s'est rendu à Abuja et dans d'autres capitales de l'Afrique de l'Ouest pour y consulter les gouvernements de la CEDEAO sur la situation au Libéria.

7. Les ministres des affaires étrangères de la CEDEAO ont adopté le Mécanisme pour ramener le Libéria à l'Accord d'Abuja, aux termes duquel ils ont réaffirmé que l'Accord constituait la seule base pour rétablir la paix au Libéria et ont convenu d'un certain nombre de conditions à remplir par les factions libériennes. Ces conditions comprenaient notamment le rétablissement du cessez-le-feu, le retrait des combattants et le déploiement de l'ECOMOG dans la capitale, le retrait des armes de la ville et le rétablissement de Monrovia en tant que zone de sécurité, la garantie de la liberté de mouvement des civils, la restitution des armes prises à l'ECOMOG et des véhicules et autres matériels pris à la MONUL, à des organismes des Nations Unies et à des organisations non gouvernementales, et, enfin, la réactivation du Comité des violations du cessez-le-feu. La CEDEAO a décidé de reporter au début d'août la tenue du Sommet, indiquant que sa présence au Libéria serait réexaminée à ce moment-là sur la base des progrès accomplis en ce qui concerne le respect de ces conditions.

8. La CEDEAO a également décidé que les protocoles récemment adoptés par le Conseil d'État, proclamant le Gouvernement de transition "Gouvernement du

Libéria" et le Conseil d'État sa "Présidence collective", étaient contraires à l'esprit de l'Accord d'Abuja. La CEDEAO a souligné que le Gouvernement de transition devait être pleinement représentatif et a indiqué clairement qu'elle était résolue à ne reconnaître aucun gouvernement issu d'un coup de force. Conformément aux conditions de la CEDEAO, le général Johnson serait rétabli dans ses fonctions de ministre et le retrait en toute sécurité des combattants concentrés au Centre de formation Barclay serait garanti pour qu'ils puissent se rendre dans des zones convenues à l'extérieur de Monrovia.

9. Les entretiens, lors de la réunion de la CEDEAO, ont également porté sur les ressources dont avait besoin l'ECOMOG. Certains pays se sont déclarés disposés à fournir des contingents supplémentaires si des ressources financières étaient disponibles. Ils ont souligné que ces ressources devraient être fournies à l'ensemble de la force, sans conditions, et devraient servir non seulement à financer l'appui logistique, mais également à rembourser les pays fournissant des contingents. De nombreux ministres des affaires étrangères ont toutefois exprimé des doutes quant aux possibilités d'obtenir des ressources suffisantes au vu de l'expérience passée en matière d'appel de fonds en faveur de l'ECOMOG.

10. Les ministres des affaires étrangères de la CEDEAO ont accueilli avec satisfaction l'initiative prise par le Gouvernement des États-Unis d'établir un Groupe de contact international pour le Libéria. Ce groupe de contact, qui s'est réuni pour la première fois le 26 avril à Genève, réunit les principaux gouvernements donateurs, l'ONU, la CEDEAO, l'OUA et les organisations internationales s'intéressant à la situation au Libéria. Au cours de cette réunion, le Groupe de contact a identifié trois conditions indispensables au rétablissement de la paix au Libéria : rétablir la sécurité à Monrovia, renforcer l'ECOMOG et encourager les factions à reprendre le processus de paix d'Abuja.

11. Les membres du Conseil d'État ont accueilli avec satisfaction les recommandations faites par les ministres des affaires étrangères de la CEDEAO et ont déclaré qu'ils les respecteraient. Le général Johnson a également accepté les conditions posées par la CEDEAO et a indiqué qu'il comptait rentrer au Libéria. Entre-temps, cependant, les hostilités se poursuivent.

#### Mission de l'Envoyé spécial du Secrétaire général au Libéria

12. Le 18 avril, mon Envoyé spécial est arrivé à Monrovia pour faire le point des perspectives d'avenir du processus de paix et du rôle que l'ONU pourrait jouer à cet égard. Pendant son séjour à Monrovia, il s'est entretenu avec le Président du Conseil d'État, des représentants de la CEDEAO et de l'ECOMOG et des dirigeants des partis politiques, de la société civile et des différentes factions. Le 5 mai, il s'est rendu à Accra, où il a rencontré le Président de la CEDEAO, le Ministre des affaires étrangères du Nigéria, le général Johnson et d'autres dirigeants. Il a également participé à la réunion du Comité des Neuf de la CEDEAO, les 7 et 8 mai.

13. Les entretiens qu'a eus mon Envoyé spécial ont porté sur la question de savoir si, à la lumière des récents événements, l'Accord d'Abuja était encore valable sur le rôle du Conseil d'État, sur les possibilités de tenir des

élections et de rétablir la paix au Libéria, et sur les problèmes rencontrés par l'ECOMOG dans l'exercice de ses responsabilités au Libéria. De retour à New York, mon Envoyé spécial m'a fait part, ainsi qu'au Conseil de sécurité, de ses conclusions. Il a souligné en particulier la nécessité de faire de nouveau de Monrovia une zone de sécurité et, pour le Conseil d'État, de fonctionner dans le cadre de l'esprit consacré par l'Accord d'Abuja. Il a également émis l'avis selon lequel le rétablissement de la paix et de la stabilité au Libéria serait un processus difficile étant donné la méfiance profonde que les factions éprouvaient l'une à l'égard de l'autre.

### III. ASPECTS MILITAIRES

#### Nature et répercussions des hostilités

14. Au cours de la première semaine qui a suivi la reprise des combats, le 6 avril, le chaos le plus complet régnait en matière d'ordre public à Monrovia. Des combattants de toutes les factions ont pénétré dans le district commercial de la ville, pillant systématiquement les magasins ainsi que les bureaux et entrepôts de l'ONU. Des renforts ont été amenés des zones reculées et des combattants de toutes les factions ont, sans discernement, cambriolé les maisons, incendié des bâtiments, réquisitionné des véhicules appartenant à l'ONU et à des particuliers et désarmé les soldats de l'ECOMOG de faction aux postes de contrôle. Les Forces armées du Libéria et l'ULIMO-J ont pris d'assaut la prison et libéré le général Charles Julu et d'autres détenus qui avaient été arrêtés à la suite de la tentative de coup d'État contre le Gouvernement de transition en septembre 1994. L'aéroport a été attaqué, apparemment par des combattants de l'ULIMO-J, qui ont tué deux soldats de l'ECOMOG, endommagé deux avions commerciaux ainsi que les trois hélicoptères de l'ECOMOG financés par les États-Unis.

15. Les combattants se sont rapidement dirigés vers la zone de Mamba Point, à Monrovia, où se trouvent le quartier général de la MONUL, l'ambassade des États-Unis et de nombreux bureaux des Nations Unies – apparemment pour y rechercher le général Johnson qui, selon certaines informations, se cachait dans la zone. Ce n'est que le 10 avril que l'ECOMOG a été en mesure d'assurer tant soit peu la sécurité des bureaux de la MONUL. Toutefois, le 11 avril, le quartier général de la MONUL et d'autres bâtiments de l'ONU situés à Mamba Point ont été occupés de force et pillés par des combattants des deux parties, forçant neuf observateurs militaires et fonctionnaires, ainsi que des soldats de l'ECOMOG qui y assuraient la sécurité, à chercher refuge à l'ambassade des États-Unis. Malgré les promesses faites par Alhaji Kromah et M. Taylor d'arrêter le pillage, celui-ci s'est poursuivi sans relâche. Tous les fonctionnaires internationaux des Nations Unies qui étaient bloqués chez eux ou dans leur bureau ont également trouvé refuge à l'ambassade des États-Unis d'où les États-Unis les ont évacués vers des pays voisins, le personnel local des Nations Unies ayant pu se rendre dans des lieux sûrs d'autres quartiers de la ville. Le quartier général de la MONUL a été établi dans l'enceinte abritant les logements des Nations Unies à Riverview, où mon Représentant spécial, 19 civils et cinq militaires, dont le Chef du Groupe d'observateurs militaires, se sont installés.

16. Pendant les hostilités, à Monrovia, les combattants étaient bien souvent âgés de moins de 18 ans et paraissaient peu organisés et guère tenus en main par leurs chefs. Certains étaient manifestement drogués et sous l'influence de l'alcool. Pendant la durée des conflits, ils sillonnaient les rues en bandes indisciplinées, harcelant les civils et se disputant parfois le butin. Les factions utilisaient des armes diverses, lance-grenades portatifs, canons antiaériens, mortiers et mitrailleuses. Elles n'appliquaient cependant guère de tactiques militaires, surtout les premiers jours. Les tirs manquaient souvent de précision, ce qui provoquait des dégâts au hasard, sans offrir d'avantages tactiques. Des lance-grenades étaient utilisés à l'aveuglette, essentiellement pour aider au pillage. Des civils étaient parfois pris entre des tirs croisés. Pendant toute la durée des combats, le Centre de formation Barclay était entouré d'un cordon peu serré de combattants hostiles et a été bombardé par les forces du NPFL et de l'ULIMO-K. Les combats les plus violents se sont produits au Centre, mais il semble bien que la maladie ait fait beaucoup plus de victimes dans le casernement que les tirs hostiles.

17. Au cours de la deuxième semaine de la crise, alors que les combats se poursuivaient, les factions ont commencé à contrôler certains secteurs de la ville que, d'une manière générale, ils détiennent toujours. Le NPFL a établi des points de contrôle dans certains quartiers de l'est et du centre de Monrovia, ainsi qu'à l'aéroport. L'ULIMO-K contrôle Bushrod Island jusqu'au-delà du Po, tandis que l'ULIMO-J, le LPC et l'AFL contrôlent la caserne du Centre de formation Barclay, certaines zones du centre de Monrovia et les faubourgs est (voir annexe III). Il convient cependant de noter que les positions relatives des factions changent tous les jours à cause d'une infiltration constante de combattants et du caractère urbain des hostilités. Les combats se poursuivent, mais ils semblent dans une impasse, aucun des deux camps ne paraissant en mesure de se rendre maître de l'ensemble de la ville.

18. En dehors de Monrovia, les combats se poursuivent entre les deux ailes de l'ULIMO à Tubmanburg. Le 28 avril, des forces de l'ULIMO-J ont attaqué des éléments de l'ECOMOG à Sinjie, tuant un soldat et en blessant gravement un autre. L'ECOMOG n'a pu déterminer la raison de cette attaque. Des escarmouches ont également été signalées entre des forces du NPFL et du LPC dans les comtés suivants : Grand Bassa, Sinoe, Grand Gedeh et Maryland. Le NPFL aurait délogé le LPC de la ville de Buchanan, mais l'ECOMOG contrôle toujours cette localité (voir annexe IV).

#### Déploiement de la MONUL

19. Avant le déclenchement des hostilités à Monrovia, le personnel militaire de la MONUL était déployé à Monrovia, Buchanan, Kakata et Suehn (voir annexe IV). Après le début des combats, 88 des 93 observateurs militaires de la MONUL ont été transférés à Freetown et Dakar, avec l'aide du Gouvernement des États-Unis. Les observateurs militaires en poste à Kakata et Suehn ont été escortés jusqu'à Monrovia par l'ECOMOG le 13 avril. Ceux qui se trouvaient à Buchanan ont regagné Monrovia le 14 avril par mer à bord d'un bâtiment de l'ECOMOG. La plupart de ces observateurs militaires ont été rapatriés, mais 10 d'entre eux demeurent à Freetown en état d'alerte et retourneront à Monrovia dès que la situation le permettra. Cinq observateurs militaires, dont le chef, se trouvent toujours à Monrovia pour appuyer la tentative de régler pacifiquement la crise

par des moyens politiques. Ils sont chargés de suivre la situation sur le plan militaire, de patrouiller la ville (dans la mesure où la sécurité le permet), de convoquer des réunions du comité des violations du cessez-le-feu, qui est présidé par la MONUL, et d'organiser des escortes pour assurer la sécurité des représentants des factions participant aux consultations tenues pour dénouer la crise.

#### Déploiement de l'ECOMOG

20. L'ECOMOG n'a pas été en mesure de faire cesser les hostilités lorsqu'elles se sont déclenchées le 6 avril. Pour lui, les combats étaient un problème entre factions et il ne pouvait pas intervenir, ne disposant que d'effectifs et de ressources limités, et à cause de la nature même de son mandat de force de maintien de la paix. C'est pourquoi l'ECOMOG n'a pu assurer la protection du personnel et des biens de l'ONU. Après avoir reçu des renforts de zones extérieures, l'ECOMOG a cependant pu affecter un détachement de sécurité au complexe de Riverview ainsi qu'à mon Représentant spécial et à l'équipe de médiation et certains représentants de factions participant aux consultations visant à mettre fin à la crise.

21. Si l'ECOMOG a pu empêcher des renforts de l'ULIMO-J d'entrer à Monrovia en franchissant le Po venant de l'ouest, il n'en a pas été de même pour les mouvements massifs de combattants gagnant et quittant le centre de la ville. Conformément aux accords de cessez-le-feu entrés en vigueur le 19 avril, l'ECOMOG s'est déployé dans le centre de Monrovia alors que les combattants commençaient à évacuer la ville, établissant des postes de contrôle et organisant des patrouilles. Les combattants ont néanmoins continué de se déplacer librement et, à la rupture du cessez-le-feu, le 29 avril, l'ECOMOG s'est retiré dans des endroits précis en effectifs suffisants pour dissuader les factions d'attaquer. L'ECOMOG est actuellement déployé sur Bushrod Island et maintient une présence au siège des télécommunications, aux deux ponts menant vers le nord ainsi qu'à l'aéroport. L'ECOMOG est également présent au port de mer et autour du complexe de Riverview.

22. En dehors de Monrovia, l'ECOMOG a maintenu des éléments à Buchanan et Kakata. Il s'est cependant complètement retiré de Gbarnga, Bo, Tienne et Sinjie, et a réduit ses effectifs à Buchanan et Kakata pour pouvoir envoyer des renforts à Monrovia.

23. L'ECOMOG a subi des pertes depuis la reprise des combats, le 6 avril. Il a pris des risques et chaque fois que cela était possible, il s'est efforcé d'empêcher les combats et d'assurer la sécurité du personnel de l'ONU. On a dit que certains éléments de l'ECOMOG s'étaient livrés au pillage ou avaient fourni des armes aux combattants, mais ces actes n'étaient ni systématiques ni organisés. Dans une large mesure, ils sont dus au manque chronique de ressources de la Force, tous grades confondus jusqu'au simple soldat, qui est censé opérer dans un milieu hostile, mal équipé et parfois sans solde depuis de nombreuses semaines.

#### IV. SÉCURITÉ

24. Avec la poursuite des combats, la situation en matière de sécurité reste dangereuse et très incertaine à Monrovia. Au cours des premiers jours de la crise, le personnel de l'ONU s'est trouvé dans une situation très périlleuse lorsque, contraint d'évacuer ses logements et bureaux, il a été victime d'actes d'agression et de harcèlement en cherchant à se mettre à l'abri, ou lorsque les véhicules utilisés ont été détournés. Certains agents locaux de l'ONU ont fait preuve d'un courage remarquable en aidant leurs collègues internationaux à se mettre à l'abri. Tout le personnel non indispensable de la MONUL et des organismes des Nations Unies ont été transférés dans des pays voisins ou rapatriés. Comme on l'a noté plus haut, l'ECOMOG assure maintenant la sécurité du personnel de l'ONU, mais ses problèmes chroniques d'effectifs et de logistique ne lui permettent pas de garantir sa sécurité à tout moment.

25. Le Centre et la banlieue est de Monrovia sont toujours les zones les moins sûres de la ville. Au port, qui n'a pas été visé pendant les hostilités, la situation reste également précaire sur le plan de la sécurité. Les entrepôts de l'ONU et des ONG ont été pillés à plusieurs reprises et des combattants continuent de sillonner le secteur. En outre, des milliers de civils ont envahi le port, tentant de monter à bord de bateaux et rendant la situation explosive. Pour tenter de garder la situation en mains, l'ECOMOG y a récemment accru ses effectifs.

26. Le personnel international et de l'ONU n'a pas été visé en tant que tel, mais les risques de pillage de ses biens, en particulier des véhicules, restent élevés. Le personnel de l'ONU risque aussi d'être pris entre les feux des forces en présence et, se voyant acculés, des combattants pourraient de nouveau prendre des otages, comme ils l'ont fait au Centre de formation Barclay. Vu les risques persistants pour sa sécurité et l'insécurité générale qui règne à Monrovia, les déplacements du personnel de l'ONU restent limités.

27. La MONUL et le responsable des Nations Unies pour la sécurité suivent la situation au jour le jour à Monrovia de façon à assurer le transfert rapide et en toute sécurité du personnel de l'ONU dans les pays voisins au cas où l'insécurité s'aggraverait encore. L'aéroport ayant été détruit au cours des combats – il est toujours fermé – le seul moyen d'évacuer le personnel de Monrovia est d'emprunter le fleuve Saint-Paul ou la route du port. Ces deux voies présentent certains risques et sont évaluées chaque jour.

#### Pillage du matériel de l'ONU

28. Comme on l'a fait observer plus haut, la MONUL et tous les organismes des Nations Unies ont subi un pillage systématique de la part des combattants de toutes les factions depuis le 6 avril. Les combattants ont vidé tous les bureaux, endommagé les bâtiments et pillé les entrepôts des Nations Unies. Environ 80 % des véhicules de la MONUL ont été enlevés et beaucoup ont été détruits. De nombreuses pièces d'habillement portant les insignes de l'ONU ont été volées par les combattants, qui se sont mis à porter le béret bleu et autres emblèmes de l'ONU. Tout ce qui appartenait à la MONUL a été pillé : téléphones, ordinateurs, photocopieuses, matériel de transmissions et articles

consomptibles. La MONUL procède actuellement à l'évaluation des pertes. Il faudra au moins trois mois pour reconstituer sa base logistique.

29. Mon Représentant spécial a prié instamment les chefs des factions de faire restituer tous les véhicules et tout le matériel pris à la MONUL, aux organismes des Nations Unies et aux ONG. Les intéressés ont affirmé qu'il serait difficile de reprendre le butin aux combattants. La MONUL n'en a pas moins prié les gouvernements intéressés d'aider l'ONU à récupérer son bien, après avoir été informée que certains matériels de l'ONU avaient été embarqués à bord de bâtiments à destination de certains ports d'Afrique de l'Ouest. Une partie du matériel, essentiellement de petits articles négociables, a pu par la suite être récupérée mais le gros du matériel ne le sera sans doute jamais.

#### V. DROITS DE L'HOMME

30. À cause de l'insécurité régnante, la MONUL n'a pas pu enquêter activement sur les nombreux cas signalés de violations des droits de l'homme commises pendant les hostilités, telles que viols, enlèvements, assassinats et enrôlements forcés. La MONUL a pu confirmer deux incidents au cours desquels des combattants ont été décapités et où les têtes tranchées ont été exhibées dans les rues de Monrovia. On n'a pas encore fait le bilan des pertes parmi la population civile, mais un certain nombre de civils auraient été tués, souvent à cause de tirs croisés.

31. De nombreux dirigeants civils ont été contraints de quitter Monrovia ou de se réfugier à la base de l'ECOMOG, dont le Président du Conseil d'État, Wilton Sankawulo, le membre du Conseil Tamba Tailor, le Ministre de la défense, le général Hezekia Bowen et l'ancien Président du gouvernement provisoire d'unité nationale, Amos Sawyer. Dès que la sécurité le permettra, la MONUL enquêtera sur les violations des droits de l'homme qui auraient été commises pendant les hostilités.

#### VI. AIDE HUMANITAIRE

32. Tout le terrain gagné ces derniers mois dans le domaine de l'organisation de l'aide humanitaire semble avoir été reperdu du fait des hostilités récentes. Au cours des six dernières semaines, plus de la moitié des 1,3 million d'habitants de Monrovia ont été déplacés. Plusieurs milliers d'entre eux, fuyant le danger, ont quitté le pays, souvent au risque de leur vie. En même temps, la fourniture de l'assistance a été entravée par l'insécurité, par le pillage systématique de matériel et par l'évacuation de la plupart du personnel humanitaire international. Malgré la situation, le Coordonnateur de l'assistance humanitaire des Nations Unies et d'autres personnels essentiels sont restés à Monrovia pour évaluer les besoins et organiser l'acheminement des secours et de l'assistance. Le Programme alimentaire mondial (PAM), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont conservé aussi des effectifs réduits à Monrovia.

33. Les évaluations de l'impact humanitaire des combats ont montré la présence de nombreuses personnes déplacées en plusieurs endroits, notamment dans le

Centre Greystone, à côté de l'ambassade des États-Unis, où se trouvent 20 000 personnes environ. Les pénuries de vivres et de médicaments, auxquelles s'ajoutent les conditions d'hygiène déplorable qui règnent dans ces centres, font craindre des épidémies. Les hôpitaux, qui fonctionnent encore, manquent de personnel, sont à cours de fournitures et vivent constamment sous la menace. Le PAM exécute un programme spécial d'alimentation, dont bénéficieront 570 000 personnes. Il a commencé à fournir des secours alimentaires d'urgence dans un certain nombre d'emplacements critiques, y compris les trois hôpitaux principaux de Monrovia et 31 abris où vivent environ 175 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays.

34. Quelques personnes travaillant pour des ONG internationales et des pays donateurs ont commencé à revenir à Monrovia à la mi-avril et travaillent en étroite collaboration avec l'UNICEF, l'OMS et le Ministère de la santé, pour faire face aux besoins urgents, s'agissant des soins médicaux, de l'alimentation en eau et de l'assainissement, et enrayer la progression des maladies infectieuses. Ces organismes fournissent aussi une assistance médicale d'urgence au Centre de formation Barclay.

35. Les renseignements dont on dispose sur la situation humanitaire en dehors de Monrovia sont très limités. Avant l'ouverture des hostilités, les organismes internationaux de secours et de développement assuraient la majorité des services destinés aux civils. L'interruption de ces activités, du fait de l'évacuation du personnel et du pillage des fournitures, des véhicules et du matériel, aura vraisemblablement un effet négatif sur les efforts importants qui avaient été déjà faits pour permettre à certaines parties du pays de retrouver l'autosuffisance. Quelques ONG travaillant dans des pays limitrophes ont toutefois commencé à acheminer à nouveau des secours vers des zones en difficulté.

36. Les autorités libériennes, les institutions des Nations Unies et les ONG sont convenues de mettre au point un plan d'urgence de trois mois prévoyant la fourniture de secours, qui servira de base à un appel que l'on envisage de lancer pour soutenir ces activités. Tous les organismes de secours estiment cependant que les opérations à grande échelle ne pourront reprendre que si des garanties crédibles de sécurité sont données par les factions.

#### Situation des réfugiés libériens

37. La reprise des combats a mis fin aux espoirs de rapatriement rapide de plus de 750 000 réfugiés, dont beaucoup vivent en exil depuis plus de six ans. En outre, la détérioration de la sécurité à Monrovia, qui était considérée jusqu'ici comme une zone de sécurité, oblige des milliers de Libériens à chercher refuge dans des pays voisins. Malheureusement, peu de pays de la région semblent disposés à accepter de nouveaux réfugiés. Le Bulk Challenger, un bateau qui transportait près de 2 000 Libériens, a dû rester en haute mer pendant plus d'une semaine parce qu'aucun pays ne l'autorisait à accoster. Selon certaines informations, le bateau aurait peut-être eu à son bord, outre des réfugiés, un certain nombre de combattants armés. Finalement, le Gouvernement ghanéen a décidé d'accepter les réfugiés sur son territoire. Le HCR a demandé aux pays de la région de poursuivre leur politique traditionnelle d'asile et d'accueillir les Libériens qui fuient leur pays.

38. Les efforts du HCR pour promouvoir l'autosuffisance parmi les 123 000 réfugiés de la Sierra Leone qui vivent au Libéria ont été gravement compromis par les combats. Un nombre important de ces réfugiés, pris au piège à Monrovia, manifestent un vif désir de revenir dans leur pays. Le HCR les y aidera dès que les conditions de sécurité le permettront. Parmi ces réfugiés, il y a 75 mineurs non accompagnés qui vivaient dans un centre qui a été pillé et occupé par les combattants au milieu du mois d'avril.

#### VII. ASPECTS FINANCIERS

39. L'Assemblée générale est saisie des budgets que j'ai proposés pour le financement de la MONUL, pour la période allant du 1er juin 1996 au 30 juin 1997 (A/50/650/Add.2 et 3). On estime que les dépenses relatives au fonctionnement de la MONUL avec les effectifs autorisés à l'heure actuelle s'élèveront, en chiffres bruts, à 1 603 500 dollars pour le mois de juin 1996, 3 553 700 dollars pour le mois de juillet 1996 et 2 187 400 dollars pour le mois commençant le 1er août 1996.

40. Par conséquent, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la MONUL avec des effectifs réduits, comme je le recommande au paragraphe 49 ci-dessous, les dépenses relatives au fonctionnement de la Mission d'observation pendant la période considérée devront être modifiées en fonction des montants mensuels indiqués ci-dessus. J'ai donc l'intention de présenter prochainement à l'Assemblée des prévisions de dépenses révisées.

41. Au 9 mai 1996, le montant des contributions au compte spécial de la MONUL non acquittées depuis la création de la Mission s'élevait à 11,9 millions de dollars. À cette date, le montant total des contributions non acquittées pour l'ensemble des opérations de maintien de la paix se chiffrait à 1 milliard 716 millions de dollars.

42. Depuis mon dernier rapport (S/1996/232), aucune nouvelle contribution volontaire n'a été versée au Fonds d'affectation spéciale pour le Libéria.

#### VIII. OBSERVATIONS

43. Au cours des six derniers mois, les chefs de factions ont nettement démontré leur mépris pour les aspirations à la paix du peuple libérien. Ils se sont moqués des Nations Unies, de la CEDEAO et de la communauté internationale et ont contraint la plupart des agents internationaux à gagner d'autres pays.

44. La guerre civile au Libéria occupe la CEDEAO depuis plus de six ans. Les États d'Afrique de l'Ouest, qui connaissent eux-mêmes de graves difficultés financières, ont dépensé des millions de dollars, négocié d'innombrables accords de paix et sacrifié la vie de nombre de leurs jeunes hommes pour tenter d'apporter la paix au Libéria. Il est arrivé que les hostilités débordent les frontières, mettant en péril la stabilité des voisins du Libéria. De surcroît, les pays de la CEDEAO, qui accueillent depuis plusieurs années des réfugiés libériens, risquent de voir des milliers d'autres chercher refuge sur leurs rivages.

45. Lors de leur récente réunion tenue à Accra, les ministres des affaires étrangères de la CEDEAO ont réaffirmé que l'Accord d'Abuja constituait la seule base de la paix au Libéria et ont arrêté un certain nombre de mesures nécessaires à la reprise de son application. La CEDEAO a averti les chefs des factions que s'ils n'appliquaient pas ces mesures, elle reconsidérerait son intervention au Libéria lors de sa prochaine réunion au sommet prévue pour le début d'août 1996. Le retrait de l'ECOMOG du Libéria pourrait se révéler catastrophique, non seulement pour le pays, mais aussi pour l'ensemble de la sous-région.

46. Au cas où la CEDEAO serait contrainte de décider de se dégager du Libéria et de retirer l'ECOMOG, la MONUL n'aurait d'autre choix que de suivre son exemple. C'est pourquoi j'engage les chefs des factions libériennes à peser soigneusement les lourdes conséquences qu'auront leurs actions au cours des deux mois à venir et, dans ce contexte, de mettre immédiatement en oeuvre les mesures décidées à Accra par la CEDEAO.

47. Au cours des mois qui ont abouti à la crise actuelle, la société civile libérienne a bien souvent été bâillonnée et des journalistes ont même été emprisonnés pour avoir critiqué certains membres du gouvernement de transition. Au cours de la réunion du 7 mai à Accra, les ministres des affaires étrangères de la CEDEAO sont convenus que le gouvernement de transition devait comporter tous les éléments et que le Conseil d'État devait reprendre ses travaux comme prévu par l'Accord d'Abuja. Tous les membres du Conseil, qui représentent divers secteurs de la société libérienne, devraient avoir leur mot à dire dans le processus de prise de décisions. Il importe également de trouver les moyens de permettre à la société civile d'occuper la place qui lui revient dans le processus de paix. À ce propos, j'ai prié mon Représentant spécial d'encourager la participation au processus politique d'un large éventail de dirigeants civils et de continuer d'engager le gouvernement de transition à rétablir l'atmosphère nécessaire à l'épanouissement du processus démographique et à la reprise des activités des médias.

48. En l'absence d'institutions capables d'organiser les élections et étant donné l'instabilité persistante, il est très peu probable que les élections puissent avoir lieu en août 1996 comme prévu par l'Accord d'Abuja. L'avenir du processus électoral, du moins d'un processus pouvant être appuyé par la communauté internationale, dépendra du rétablissement des conditions fondamentales de paix et de sécurité et de la reprise de l'application de l'Accord d'Abuja.

49. Dans sa résolution 1020 (1995), le Conseil de sécurité a chargé la MONUL d'aider à l'application de l'Accord d'Abuja, en particulier pour ce qui est du désarmement et de la démobilisation. Toutefois, dans la situation d'insécurité et d'instabilité qui règne actuellement à Monrovia et dans l'ensemble du Libéria, la MONUL ne peut pas faire grand chose dans ce sens. Par ailleurs, grâce à ses bons offices, la MONUL continue de jouer un rôle important en aidant la CEDEAO à faciliter la reprise du processus de paix. Elle peut aussi faciliter, en consultation avec l'ECOMOG, l'adoption de mesures de confiance, afin de créer des conditions propices à un retour à l'Accord d'Abuja. C'est pourquoi je recommande que le Conseil de sécurité proroge le mandat de la MONUL de trois mois, jusqu'au 31 août. Pendant cette période, l'effectif de la MONUL,

qui se compose actuellement de 25 civils et militaires, resterait plus ou moins à son niveau actuel, étant entendu qu'il faudrait éventuellement l'augmenter ou le réduire légèrement en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain en matière de sécurité.

50. Après le Sommet de la CEDEAO, je présenterai au Conseil de sécurité des recommandations sur le rôle que la MONUL pourrait éventuellement être amenée à jouer après le 31 août. À l'évidence, ces recommandations dépendront des décisions que la CEDEAO prendra concernant son propre rôle au Libéria. Elles dépendront aussi de la mise en oeuvre par les chefs des factions des mesures concrètes nécessaires pour restaurer un minimum d'ordre public à Monrovia et ailleurs. Ces mesures doivent commencer par le respect scrupuleux du cessez-le-feu, le retrait des combattants de Monrovia, le déploiement de l'ECOMOG dans l'ensemble de la ville et le rétablissement de Monrovia en tant que zone de sécurité. Une fois que ces objectifs de base auront été atteints, des mesures devraient être prises pour que les négociations commencent, sous les auspices de la CEDEAO et de l'ONU, en vue de régler les problèmes qui n'ont pas été pleinement abordés dans l'Accord d'Abuja et d'élaborer un plan global d'application. Le consentement des chefs de faction à entreprendre des négociations véritables et l'esprit de conciliation seront sans aucun doute des facteurs décisifs pour la poursuite de l'engagement de la communauté internationale au Libéria. À cet égard, les chefs des factions devraient soigneusement méditer sur les enseignements tirés en Somalie.

51. Il faudra aussi aborder les questions liées à la sécurité de la MONUL et des organisations humanitaires au Libéria et celle du retour du matériel pillé. Il est peu probable que la communauté internationale soit prête à s'engager de nouveau dans le processus de paix au Libéria tant que tous les éclaircissements nécessaires n'auront pas été apportés sur ces questions et que les factions ne donneront pas les garanties suffisantes pour la sécurité et la sûreté des civils innocents, ainsi que du personnel des Nations Unies et d'autres organisations internationales.

52. En ce qui concerne la MONUL, il convient de rappeler que lors de sa création, il a été clairement reconnu que l'ECOMOG devrait assurer la sécurité des observateurs militaires des Nations Unies non armés afin qu'ils puissent s'acquitter des tâches qui leur sont confiées. Pour des raisons bien connues toutefois, l'ECOMOG n'a pas été en mesure d'assurer au personnel de la MONUL le niveau de sécurité nécessaire pour fonctionner au Libéria ou s'acquitter entièrement de ses propres responsabilités en tant que force de maintien de la paix. Les événements des dernières semaines l'ont amplement démontré. En conséquence, il convient au cours des prochaines semaines d'examiner avec soin quels sont les moyens qui permettraient de faire face efficacement à ces difficultés.

53. L'intervention de la MONUL au Libéria a été le premier déploiement d'une mission de maintien de la paix par l'ONU parallèlement à celui d'une organisation régionale, en l'occurrence une organisation sous-régionale. J'ai souligné dès le début que le rôle qui était prévu pour la MONUL au Libéria était fondé sur l'hypothèse que l'ECOMOG serait en mesure d'assumer les vastes tâches qui lui avaient été confiées. Malheureusement, l'ECOMOG n'a jamais reçu le personnel et les ressources nécessaires pour lui permettre de s'acquitter

efficacement de ses responsabilités. Il serait illusoire de penser que ce modèle novateur d'opération de maintien de la paix sera en mesure de réussir au Libéria, en particulier dans les conditions actuelles, si l'ECOMOG ne bénéficie par d'un financement fiable et suffisant et si la Force n'est pas renforcée et structurée de façon à lui permettre de s'acquitter de ses tâches comme une force de maintien de la paix professionnelle.

54. Je loue la CEDEAO et l'OUA pour les efforts continus qu'ils déploient en vue de faciliter la reprise du processus de paix. Je tiens aussi à remercier mon Représentant spécial et le personnel de la MONUL pour les efforts inlassables qu'ils déploient dans des situations fort éprouvantes en vue de faciliter un règlement pacifique de la crise.

ANNEXE I

Compte rendu détaillé des combats qui ont eu lieu à Monrovia  
entre le 6 et le 29 avril 1996

1. Engagés le 6 avril 1996, les combats se sont rapidement intensifiés et ont gagné le centre de Monrovia. Des milliers de civils, y compris des fonctionnaires des Nations Unies et d'autres fonctionnaires internationaux, ont été pris dans les fusillades. Plus de 2 300 personnes se trouvant à Monrovia ont été évacuées avec l'aide des États-Unis. La MONUL et les institutions des Nations Unies ont été obligées de réaffecter un grand nombre de fonctionnaires dans des pays voisins. Lorsque les forces du NPFL/ULIMO-K se sont emparées de nombreux quartiers de la ville, la plupart des forces combinées de l'ULIMO-J, des FAL et du LPC se sont repliées dans la caserne du Centre de formation Barclay (BTC), au centre de la ville, en emmenant avec eux sous la menace des centaines de civils, y compris des ressortissants étrangers. Des centaines d'autres civils se sont volontairement réfugiés dans la caserne, pour échapper aux combattants hostiles. Les conditions dans la caserne sont apparemment désespérées et des civils seraient utilisés comme boucliers humains pour protéger la caserne contre les attaques du NPFL/ULIMO-K. Une cinquantaine de soldats de l'ECOMOG ont aussi été pris en otage.

2. Les forces de l'ULIMO-J, des FAL et du LPC, qui sont alliées, sont désignées sous le nom de "forces Krahn" unies, mais il convient de noter que ces factions, si elles sont essentiellement krahnes, incluent un certain nombre d'autres groupes ethniques. Pendant toute la durée des hostilités, M. Taylor et Alhaji Kromah ont refusé de négocier directement avec elles, continuant à désigner leurs propres combattants sous le nom de "forces du gouvernement", et considérant les forces de l'ULIMO-J, des FAL et du LPC comme des éléments criminels. Pour leur part, quelques représentants de l'alliance d'ULIMO-J, des FAL et du LPC déclarent que le gouvernement de transition s'est effondré lorsque les combats ont éclaté à Monrovia et que nul ne peut prétendre parler en son nom tant que la question du gouvernement n'aura pas été examinée au Sommet de la CEDEAO. Ces déclarations contradictoires ont fait obstacle aux négociations en vue d'un cessez-le-feu.

3. Lorsque les combats ont éclaté, la MONUL et la CEDEAO ont créé une équipe, dont faisaient partie également les ambassadeurs de la Guinée, du Nigéria, de la Sierra Leone et des États-Unis, pour entreprendre des efforts de médiation intenses visant à instituer un cessez-le-feu et à réactiver le processus de paix. Le 11 avril 1996, M. Rawlings, Président du Ghana et Président de la CEDEAO, a envoyé une délégation de haut niveau au Libéria, placée sous la direction de son conseiller national en matière de sécurité, le capitaine Kojo Tsikata. Avec le concours de l'équipe de médiation, la délégation de la CEDEAO a conclu un accord avec M. Taylor et Alhaji Kromah sur les conditions du cessez-le-feu, le déploiement de l'ECOMOG à Monrovia, notamment autour du Centre de formation Barclay, le désarmement des combattants concentrés dans la caserne, la fourniture d'une aide humanitaire aux personnes qui s'y trouvaient et le retrait des combattants de la ville. Il a été convenu que lorsque ces mesures auraient été appliquées, on examinerait les questions concernant le général Johnson (qui reste un sujet d'inquiétude majeur pour M. Taylor et Alhaji Kromah) ainsi que les moyens qui permettraient de remettre en route le processus de

/...

paix. Comme convenu, le Comité des violations du cessez-le-feu, présidé par la MONUL, a été immédiatement réactivé et chargé de surveiller le cessez-le-feu.

4. À la suite de ces mesures, les attaques des forces du NPFL/ULIMO-K contre le BTC se sont interrompues, ce qui a permis à l'équipe de médiation d'organiser le 18 avril une réunion avec des représentants de l'ULIMO-J, des FAL et du LPC, ainsi que des civils se trouvant dans la caserne. Peu après, 226 ressortissants étrangers et un certain nombre de Libériens ont été libérés. À mesure que les combattants se retiraient, l'ECOMOG a commencé à se déployer dans la ville. Toutefois, contrairement à l'accord, le NPFL est resté dans la partie est de la ville et l'ULIMO-J a posté des combattants à l'extérieur de la caserne du BTC.

5. Le cessez-le-feu a été en grande partie respecté, cependant que les efforts pour régler les questions en suspens se poursuivaient. L'équipe de médiation a encouragé le général Johnson à quitter le Libéria, tout au moins à titre temporaire, pour faire baisser la tension. Il est parti de Monrovia le 3 mai pour se rendre à Accra, sur l'invitation du Président de la CEDEAO, afin de participer au Sommet de la CEDEAO qui devait se tenir le 8 mai. Entre-temps, M. Taylor et Alhaji Kromah ont demandé que les services gouvernementaux soient rouverts et que le Conseil d'État commence à fonctionner dans la résidence officielle du Président, dont l'ECOMOG avait interdit l'accès par mesure de précaution. L'équipe de médiation et le commandant d'ECOMOG ont fait observer à M. Taylor et Alhaji Kromah qu'une telle mesure risquerait de provoquer une attaque du BTC, la résidence du Président se trouvant à portée de tir de la caserne. Le cessez-le-feu a été rompu le 29 avril, lorsqu'une réunion du Conseil d'État, à laquelle participaient le Président Sankawulo et MM. Taylor et Kromah, qui sont membres du Conseil, a dû être interrompue lorsque les forces d'ULIMO-J et celles du NPFL/ULIMO-K se sont affrontées près de la résidence officielle.

6. Les combats se sont rapidement intensifiés dans la nuit pour atteindre un degré de violence qu'on n'avait pas connu depuis le début de la guerre civile en décembre 1989. Les hostilités ont ensuite gagné le centre de Monrovia, à mesure que les combattants qui s'étaient retirés dans les faubourgs revenaient en grand nombre, obligeant l'ECOMOG à évacuer le centre de la ville.

ANNEXE II

Composition de l'élément militaire de la MONUL

	Au 5 avril 1996	Au 15 mai 1996	
	Observateurs	Monrovia	En attente à Freetown
Bangladesh	15	—	3
Chine	7	—	—
Égypte	11	3	—
Guinée-Bissau	3	—	—
Inde	9	2	2
Jordanie	8	—	—
Kenya	11	—	1
Malaisie	9	—	2
Pakistan	8	—	2
République tchèque	6	—	—
Uruguay	6	—	—
Total	93	5	10



S/1996/362

Français

Page 18